



Marie FONDACCI GUILLARME

PF V : 01 - 21
Révision : 01
MAJ : 23/11/2021

Prestataire de formation

Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.

PROGRAMME DE FORMATION LOI ALUR - MODULE TRANSACTION

Durée : 14 heures réparties en 2 journées (sur la base d'une journée de 7 heures)

Dates :

Lieu :

Public : Dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières

Pré Requis : Connaissances du secteur immobilier

Tarifs : 250 €/Jour/personne à partir de 2 participants
350 € /Jour pour une formation individuelle

Objectifs pédagogiques : A l'issue de cette formation, le stagiaire sera capable de :

- Gérer un portefeuille de clients en autonomie
- Maîtriser les techniques de l'immobilier

Moyens pédagogiques :

- Entretien préalable et questionnaire préparatoire
- Test de connaissance en tour de table
- Apports théoriques avec un support papier ou support dématérialisé
- Exercices pratiques et mises en situations
- Méthode interactive s'appuyant sur des expériences vécues
- Présentation de la formation avec la mise en œuvre de moyens audiovisuels appropriés

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats :

- Emargements signés ou attestations de présence
- Tests QCM et quizz tout au long de la formation dans le but de valider les acquis

Modalités d'évaluation :

Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON

N° Portable : 06 78 65 73 72 – fondaccigm@gmail.com

Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.

N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z



Marie FONDACCI GUILLARME

PF V : 01 - 21
Révision : 01
MAJ : 23/11/2021

Prestataire de formation

Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.

- Contrôle de connaissance à l'issue du module de formation
- Délivrance d'une attestation avec validation partielle ou totale des objectifs

Modalités pédagogiques adaptées aux personnes handicapées

« S'engager pour prendre en compte une situation de handicap, conformément à la loi Handicap du 11 février 2005 ».

Nous sommes sensibles à la question du handicap et conduisons quotidiennement une réflexion sur notre organisation et nos pratiques pédagogiques.

Nous travaillons ainsi à la mise en place de solutions adaptées et nous entourons de "partenaires ressources handicap" pour vous accompagner au mieux, lorsqu'un appui extérieur est nécessaire.

Ces structures spécialisées nous aident à identifier les dispositions à prendre, afin de sécuriser le parcours de formation aux PSH.

Nous vous demandons de nous informer de toutes formes de handicap, pour nous permettre de mettre en place des solutions adaptées.

CONTENU PEDAGOGIQUE :

➤ **LE STATUT DES PROFESSIONS IMMOBILIÈRES :**

- La Profession d'Agent Immobilier – Loi Hoguet
- La lutte contre le blanchiment d'argent – TRACFIN
- La non-discrimination

➤ **L'ANALYSE PATRIMONIALE :**

- Les crédits immobiliers
 - Le PEL/CEL
 - Le PTZ

Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON

N° Portable : 06 78 65 73 72 – fondaccigm@gmail.com

Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.

N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z



Marie FONDACCI GUILLARME

PF V : 01 - 21
Révision : 01
MAJ : 23/11/2021

Prestataire de formation

Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière, transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.

- Le prêt à l'accession sociale
- Le prêt conventionné
- Le 1% patronal
- Les divers petits prêts
- Le prêt in fine
- Le prêt amortissable
- La loi SCRIVENER
- L'analyse financière
- Les assurances
- L'amortissement d'un crédit
- Application d'un plan de financement pour un prospect.

➤ **LE PATRIMOINE SUCCESSORAL**

- Les différents régimes matrimoniaux
- L'option successorale
- Le partage
- Les parts
- La quotité disponible
- Les frais de succession
- Les abattements
- Le paiement des droits de succession
- Application

➤ **LA VENTE EN VIAGER**

- La fiscalité
- Le contrat
- Les charges
- La rente viagère et le bouquet
- Le viager libre et le viager occupé.
- Le prêt viager hypothécaire.

Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON

N° Portable : 06 78 65 73 72 – fondaccigm@gmail.com

Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.

N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z



Marie FONDACCI GUILLARME

PF V : 01 - 21
Révision : 01
MAJ : 23/11/2021

Prestataire de formation

*Spécialisée en droit immobilier, droit de l'urbanisme et de la construction, fiscalité immobilière,
transaction et gestion locative, techniques du bâtiment et architecture.*

- Application

Marie FONDACCI GUILLARME – 24 rue David d'Angers – 83000 TOULON

N° Portable : 06 78 65 73 72 – fondaccigm@gmail.com

Prestataire déclaré n°93.830611.183 auprès de la Préfecture PACA.

N° SIRET : 33503109200117 – APE 8542Z